

Avis de constitution

SOCIETE « AMO-LYNE PRESTATIONS »

Siège Sicogi non loin de l'Eglise Sainte Bernadette,  
Lot 302, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/12/025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMO-LYNE PRESTATIONS »

Objet : - FOURNITURE DE BUREAU, MATERIELS  
INFORMATIQUES, MOBILIERS DE BUREAUX

- BTP, ELECTRICITE ET FROID

- IMPORT-EXPORT

- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Sicogi non loin de l'Eglise Sainte Bernadette,  
Lot 302, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle YAO HORTENSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00005 du 02/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00065/GTCA/RC/2025 du 02/01/2025

